

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 décembre 2009

Portes garages dépôt Travaux publics

Le Conseil a adjugé à l'entreprise Barras Joël SA, à Crans-Montana, le remplacement des portes de garages du dépôt des Travaux publics.

Suppression barrières architecturales

Le Conseil a confirmé M. Firmin Bagnoud dans sa fonction de répondant communal pour la construction adaptée aux personnes en situation de handicap.

Transports scolaires

Suite à l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2010, de la nouvelle loi sur le transport des écoliers, chaque élève devra obligatoirement être assis et attaché dans le bus, tout au long du trajet.

Une lettre d'information a été adressée (*voir en page 2*) à tous les parents sur la marche à suivre, s'ils devaient émettre le souhait occasionnel de faire emprunter à leur(s) enfant(s) l'un des bus scolaires vers une destination inhabituelle.

Unipop – Crans-Montana

Les personnes intéressées sont informées que l'Unipop de Crans-Montana organisera 10 cours supplémentaires de stretching, à partir du 1^{er} mars 2010. Ces cours ont lieu à la Salle des Abris.



Municipalité & Bourgeoisie

Case postale 56
1978 LENS

Lens, le 3 décembre 2009

**AUX PARENTS D'ÉLÈVES
DES CENTRES SCOLAIRES
DE LENS-ICOGNE ET FLANTHEY**

www.lens.ch
info@lens.ch

Affaire traitée par M. Patrick Lamou
Secrétaire municipal
☎ 027/484.25.02 – Fax 027/484.25.04

n/réf. PAL

Transport des écoliers

Chers Parents,

Suite à l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} janvier 2010, de la nouvelle loi sur le transport des écoliers, chaque élève doit obligatoirement être assis et attaché dans le bus, tout au long du trajet. Dans chaque véhicule, le nombre de places est limité, c'est pourquoi, seuls les ayants droit peuvent y accéder.

Les familles qui désireraient occasionnellement faire emprunter à leurs enfants l'un des bus scolaires, pour les diriger vers une destination inhabituelle (anniversaire d'un camarade, dîner chez un ami...) sont priées de contacter, au préalable, M. Pierre Emery, coordinateur scolaire, (078 862 33 00), qui accepte ou refuse la demande en fonction des possibilités. Celui-ci se chargera d'avertir l'entrepreneur postal.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous présentons, Chers Parents, nos plus cordiales salutations et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.


Le Président * Le Secrétaire
Eric Kamenzin * Michel Martenet


Le Président * Le Secrétaire
David Bagnoud * Patrick Lamou

Copies : M. Pierre-Paul Nanchen, conseiller responsable du dicastère, Lens
M. Jean-Daniel Emery, président de la commission scolaire
M. Pierre Emery, coordinateur scolaire
M. Georgy Mabillard, entrepreneur postal